

Vos questions / nos réponses

# Dépistage THC

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/01/2021 19:20

Bonjour, suite à un jugement je dois passer un test urinaire pour un aménagement de peine. J'ai arrêté le THC il y a environ 5 semaines et ai basculé sur du cbd <0,2% car arrêter brutalement était trop dur. Est ce possible que le test ressorte positif ?

---

**Mise en ligne le 14/01/2021**

Bonjour,

Il faut savoir que le cannabis est l'une des drogues qui peut être dépistée le plus longtemps dans l'organisme. Pour un consommateur régulier, les traces de THC dans les urines peuvent être décelables en moyenne de 30 à 70 jours après la dernière consommation.

Vous pouvez vous baser sur cette "fourchette" entre le moment de votre arrêt et celui de votre test pour mesurer si le délai est suffisant.

Sur la question du CBD nous avons pour le moment peu de retours d'études. Mais concrètement si le taux de THC n'est pas à 0%, il est théoriquement possible que le test puisse réagir positivement.

Notre réponse vous donne donc des éléments probables car de nombreux facteurs individuels de santé et de consommation peuvent faire varier les paramètres. Nous vous indiquons en fin de réponse un lien vers un tableau sur les délais de positivités des principales drogues pour information.

Il vous est possible de vous procurer des tests de dépistage urinaire au THC dans certaines pharmacies et sur internet si vous souhaitez anticiper vos tests médicaux de dépistage.

Bien cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)